RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES VOSGES

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **DE LA COMMUNE DE JEUXEY**

Séance du mardi **22 septembre 2026**, l'an deux mil vingt et six et le mardi vingt-deux septembre.

À 20H00, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Prévot qui a ouvert la séance après avoir constaté que le quorum était atteint.

DATE DE PUBLICATION	DATE D'AFFICHAGE
16/11/2026	16/11/2026

MEMBRES PRESENTS				
PRÉVOT Jean-Claude	**PARIS Dominique**	**ROMARY Isabelle**	**CHOSEROT Philippe**	**FRESSE Christine**
MARTIN Frédéric	CHAKAÏ Stanislas	MULLER Catherine	ROTH Nadine	BARBEAU Gaëtan
	SWARTENBROEKX Audrey	VOUAUX Julien	TIHAY Mathieu	

ABSENTS EXCUSÉS	
JEANMICHEL Laurence	**Pouvoir à :** CHAKAÏ Stanislas
ABSENTS NON EXCUSÉS	
GODEY Céline	

SECRÉTAIRE ÉLU
FRESSE Christine

ORDRE DU JOUR		
POSITION	**OBJET**	
0_a	Nomination du secrétaire de séance	
0_b	Approbation du procès-verbal du conseil du 21 juillet 2026	
1	*Affaires générales*	Désignation d'un référent déontologue
2	*Urbanisme*	Vente de terrain *(Haut-Poity)*
3	*Ressources humaines*	Modification de durée hebdomadaire de service inférieur à 10% pour un emploi permanent
4	*Ressources humaines*	Création d'un emploi permanent de médiathécaire
5	*Régie*	Instauration d'une indemnité de maniement de fonds
6	*SMIC*	Adhésions de nouvelles collectivités
D	Décisions municipales prises par le maire en vertu de la délégation de pouvoirs du conseil municipal	
Q	Questions et informations diverses	

20 :00	Ouverture de la séance

0_a	Nomination d'un secrétaire de séance	*Adoptée à l'unanimité*

En application des dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, par renvoi de l'article L. 5211-1 du même Code, le conseil municipal nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire au début de chacune de ses séances.

Il est proposé au conseil municipal de nommer Mme Christine Fresse. **Le conseil municipal, nomme** Mme Christine Fresse pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

0_b	Approbation du procès-verbal du conseil précédent	*Adoptée à l'unanimité*

Le conseil municipal, adopte le procès-verbal du conseil du 21 juillet.

1	*Affaires générales*	Désignation d'un référent déontologue	*Adoptée à l'unanimité*

Le maire de Jeuxey, informe le conseil que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **désigne** Madame Elodie Derdæle maîtresse de conférences en droit public à la faculté de droit, sciences économiques et de gestion de Nancy, comme référente déontologue de la commune de Jeuxey jusqu'au 30 juin 2033. Ce référent percevra une indemnité fixée à 80€ par dossier.

2	*Urbanisme*	Vente de terrain (Haut-Poity)	*Adoptée à l'unanimité*

Le maire de Jeuxey, rappelle au conseil le projet de requalification du parc fleuri, et rappelle qu'à l'issu des travaux de cette requalification un administré du Haut-Poity souhaite acquérir un fragment de 32m² de la parcelle AB0084 appartenant la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide** de vendre au prix de 20€/m² un fragment de 32m² de la parcelle AB0084, et précise que les frais afférents à cette vente seront à la charge de l'acquéreur.

3	*Ressources humaines*	Modification de durée hebdomadaire de service inférieur à 10% pour un emploi permanent	*Adoptée à l'unanimité*

Le maire de Jeuxey, expose au conseil la nécessité de modifier la durée hebdomadaire d'un agent d'animation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide** de porter, à compter du 2 novembre 2026, de 12.75 heures (temps de travail initial) à 12.25 heures (temps de travail modifié) la durée hebdomadaire annualisé de travail (16.00 en semaine scolaire non annualisé) d'un emploi permanent d'adjoint d'animation périscolaire sur le grade d'adjoint d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C.

4	*Ressources humaines*	Création d'un emploi permanent de médiathécaire	*Adoptée à l'unanimité*

Le maire de Jeuxey, informe le conseil de la nécessité d'ouvrir un poste pour la médiathécaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la création à compter du 1er janvier 2027 d'un emploi permanent de médiathécaire dans le grade d'adjoint territorial du patrimoine 1ère classe, relevant de la catégorie hiérarchique C, à temps non complet pour 10H00 hebdomadaires.

5	*Finances / Régie*	**Instauration d'une indemnité de maniement de fonds**	***Adoptée à l'unanimité***

Le maire de Jeuxey, propose au conseil d'instaurer une indemnité de maniement de fonds pour les agents régisseurs.
Le conseil municipal, instaure l'indemnité de maniement de fonds pour les agents ayant la fonction de régisseur, et **autorise** le maire à fixer par arrêté individuel le montant de l'indemnité versée aux agents dans les respects des dispositions fixés par le conseil.

6	*SMIC*	**Adhésions de nouvelles collectivités**	***Adoptée à l'unanimité***

Le maire de Jeuxey, expose au conseil le courriel du président du syndicat mixte pour l'informatisation communale dans le département des Vosges, invitant le conseil à se prononcer sur six nouvelles demandes d'adhésions

Le conseil municipal, se prononce pour l'adhésion des collectivités précitées.

D.00	**Décisions municipales prises par le maire en vertu de la délégation de pouvoirs du conseil municipal**

Néant

Q.00	**Questions et informations diverses**

Q.01	**Contrat de prévoyance**

Le conseil se prononce sur les modalités du futur contrat prévoyance 2027-2032

Q.02	**Groupe scolaire**

Le maire demande l'avis du conseil sur le contrat d'entretien de la toiture scolaire par la société Galopin. Le conseil se prononce pour l'arrêt de ce contrat d'entretien, jugé trop coûteux et peu efficient.

Q.03	**Groupe scolaire**

La directrice propose au conseil d'ajouter un garde-corps au niveau des escaliers en béton qui font la jonction des deux cours d'école.

Q.04	**Repas du périscolaire**

Le maire propose aux conseillers de venir manger un midi au périscolaire afin de juger de la qualité du nouveau prestataire.

En parallèle, la rédaction du règlement intérieur est toujours en rédaction.

Q.05	**Optimisation fiscale**

Un cabinet de conseil se propose de faire de l'optimisation fiscale pour la mairie de Jeuxey, le conseil émet un avis favorable à un audit de ce cabinet.

Q.06	**Informatique**

Suite aux devis signés, le nouveau prestataire informatique a installé le nouveau serveur, les bornes wifi, les sauvegardes, et le renouvellement des matériels obsolètes.

Q.07	**Informatique**

Dans une démarche de renforcement de la cybersécurité et d'une mise en conformité avec le règlement fédéral sur la protection des données, 5 entreprises ont été consultées pour la restructuration du pôle informatique, un montant total d'environ 30.000€ a été estimé.

Q.08	**Réfection de voiries**

L'enrobé a été refait au chemin de Champé

Q.09	Déchets sauvages
Des conseillers ont rapporté l'apport de déchets à Raménil et à Champé	

Q.10	Vidéosurveillance
Le gendarme référent est venu pour lancer une étude pour l'installation de vidéosurveillance au sein de la commune.	

Q.11	Fresque du climat
Un intervenant propose le 13 et 14 novembre pour organiser une fresque du climat pour les conseillers municipaux et les administrés.	

Q.12	Environnement
Un conseiller propose de rencontrer le maire de Tendon afin de parler des PFAS.	

23 :00	Clôture de la séance

Pour copie conforme

MAIRIE DE JEUXEY 88000 - VOSGES

Le Maire

Le secrétaire de séance